



COMPTE-RENDU SEANCE DU 22 MAI 2014

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, le 22 mai 2014.

Décide :
A L'UNANIMITE

Approbation du procès-verbal du 10 avril 2014

Etablissement de la liste des contribuables susceptibles d'être désignés comme membres de la commission communale des impôts directs

De proposer la liste des 16 titulaires et des 16 suppléants au Directeur des services fiscaux.

Commissaires titulaires domiciliés dans la Commune :

VILLARRUBIA Elvire, FLORCZAK Raymond, NEIGER Claudine, FURGALA Joseph, DEFLORAINE Gilbert, BOURHOVEN Michel, BOULIER Jean-Claude, TACCONI Dorian, ALBERT Jean-Marie, LECART Alain, MALICET Daniel, JEUDY Robert, LECLERE Jean, CEDAT Claude, AIME Jean-Claude

Commissaire titulaire domicilié hors de la Commune :

CRIDLIG Henri

Commissaires suppléants domiciliés dans la Commune :

ACKERMANN Sonia, ROUGE Marcel, ALBANE François, BALLAND Eric, LINCKER Alfred, CEDAT-VERGNE Nathalie, BALDAUF Régis, CORRADO Frédérique, BOURHOVEN Mireille, LEUBÉ Michel, LIMASSET Daniel, CURATOLA Anna, BLASZKOWSKI Nathalie, BASSE Christine, CAILLET Gérard

Commissaire suppléant domicilié hors de la Commune :

DA CRUZ José

Allocation indemnités de Conseil et de Confection de Budget au receveur municipal

D'attribuer à Monsieur DELON Thierry, Receveur, le taux maximum de l'indemnité de Conseil prévue par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 pris en application des dispositions de l'article 97 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 et du décret n° 82-979 du 19 novembre 1982.

Participation des jardins familiaux

D'émettre le titre de recette correspondant à la participation des jardins familiaux de Guénange pour l'achat d'abris de jardin. Le montant total de la participation s'élève à 3100€

Entretien des bornes incendie sur la commune

De signer une convention dans le cadre de l'entretien général des bornes incendie sur la commune avec l'entreprise Véolia eau.

Cette convention est valable 3 ans à compter du 1^{er} avril 2014 pour un tarif semestriel de 2 260€ H.T.

Attribution marché - Boulodrome

D'attribuer les lots 1, 2, 3, 6, 10, 11 et 12 du marché de construction d'un boulodrome et de toilettes publiques et préau.

Lots	Entreprises	Montant HT
1 DEMOLITION/DESAMIANTAGE	MGR	10 421,95€
2 GROS OEUVRE	CEP	88 096,74€
3 CHARPENTE METALLIQUE	ACOMETAL	86 735€
6 PLATRERIE	KISBAT	18 608,30€
10 ELECTRICITE	SATELEC	18 701,31 €
11 REVETEMENT SOL ET MUR	BATIPRO	11 489,50€
12 VRD-SOL SPORTIF	HTP	95 845,50€

Attribution de marché - Travaux divers de voirie 2014

D'attribuer le marché de travaux divers de voirie 2014 à EUROVIA Florange pour un montant mini de 155 000€ HT et pour un montant maxi de 400 000€ HT.

Commission communale d'accessibilité

De créer une commission communale d'accessibilité

Cette commission est composée, notamment des représentants de la commune, d'associations d'usagers et d'associations représentant les personnes handicapées.

Composition proposée

Monsieur	Eric	BALLAND	Adjoint au Maire
Monsieur	Patrick	AUZANNEAU	Conseiller Municipal
Monsieur	Jérôme	MOUREAU	Conseiller Municipal
Monsieur	Florian	DARQUES	Conseiller Municipal
Madame	Peggy	NAVREZ	Conseiller Municipal
Monsieur	Gaëtan	RIEFFEL	Conseiller Municipal
Monsieur	Bernard	LECRIVAIN	Conseiller Municipal
Monsieur	Maurice	HOUPIE	A.P.E.I.
Monsieur	Marc	SCHIVRE	A.P.F.
Monsieur	Abdelmoula	EN NADOR	D.D.T.

Participation aux frais de fonctionnement du syndicat

D'émettre le mandat un mandat de paiement à hauteur de 189,90 € pour l'accueil d'un enfant guénangeois scolarisé en S.E.G.P.A (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) au Collège Marie Curie de Fontoy.

Fonds départemental d'aide aux jeunes

De signer la convention avec la Direction de l'Enfance, de la Famille et de l'Insertion (Convention D.E.F.I. 2014)

De verser une participation financière à hauteur de 0,15 € par habitant soit pour 7 184 habitants (recensement 2014) la somme de 1 077,60 € au Conseil Général de la Moselle.

Subventions associations

Article	Nom de l'Organisme	Objet	Montant	Vote
6574	Cercle philatélique	Subvention annuelle	300 €	Unanimité
6574	Les Trouvères du Tillet	Subvention annuelle	600 €	Unanimité
6574	Les Amis de Laer	Subvention annuelle	1 568 €	Unanimité
6574	Comité des fêtes	Subvention annuelle	2 183 €	Unanimité
6574	Vie et Culture	Subvention annuelle	839 €	Unanimité
TOTAL CULTUREL			5 490 €	
6574	La prévention routière	Subvention annuelle	80 €	Unanimité
6574	Amicale des donneurs de sang	Subvention annuelle	466 €	Unanimité
6574	Amicale des sapeurs pompiers	Subvention annuelle	3 000 €	Unanimité
6574	Les 4 printemps	Subvention annuelle	3 911 €	Unanimité
6574	Les jardins familiaux	Subvention annuelle	550 €	Unanimité
6574	CLCV	Subvention annuelle	1 408 €	Unanimité
6574	Amicale du personnel	Subvention annuelle	21 000 €	Unanimité
6574	APSG	Subvention de fonctionnement	25 000 €	28 voix pour et 1 non-vote
6574	SOLISENIORS	Subvention annuelle	25 000 €	Unanimité
6574	AUPAP	Subvention annuelle	250 €	Unanimité
TOTAL SOCIAL			80 665 €	
6574	UNSS collège René Cassin	subvention annuelle	4 000 €	Unanimité
6574	judo club	1er acompte	3 320 €	Unanimité
6574	Handball	1er acompte	3 250 €	Unanimité
6574	pétanque	1er acompte	600 €	Unanimité
6574	ASG Athlétisme	1er acompte	2 960 €	Unanimité
6574	SE Nautique	1er acompte	3 360 €	Unanimité
6574	Tennis	1er acompte	4 450 €	Unanimité
6574	SC Foot	1 er acompte	2 390 €	Unanimité
6574	Cyclo Club	1er acompte	230 €	Unanimité
6574	Office des sports	subvention annuelle	4 251 €	Unanimité
6574	ALTITUDE 3000	Subvention annuelle	332 €	Unanimité
TOTAL SPORT			29 143 €	

Approbation compte rendu d'activités 2013 - SODEVAM

D'approuver le compte-rendu annuel d'activités de la SODEVAM pour l'année 2013 concernant l'opération Lotissement Mont Cassin V.

Création commission technique paritaire d'un comité technique paritaire

De créer un Comité Technique Paritaire et à transmettre aux administrations concernées et, notamment aux organismes syndicaux, sa composition dès que ce comité sera effectif.

De nommer :

- trois membres titulaires représentant le personnel (un représentant du technique, un représentant administratif et un représentant des personnels ASEM)
- trois élus titulaires (CEDAT-VERGNE Nathalie, BASSE Christine, UNTEREINER Alain).

Renouvellement de temps partiel

De modifier son accord de temps partiel à Madame INGENITO Jocelyne, à 65 %.

Rémunération stagiaire

De verser une rémunération mensuelle obligatoire de 12,5 % du plafond horaire de la Sécurité Sociale à Monsieur Victor PRAGER, en contrepartie du travail fourni dont la mission consiste à préparer un document public intitulé « L'arbre en ville ».

Tableau des effectifs

- D'adopter la proposition du maire : création d'un emploi d'Adjoint Administratif de 2ème classe, à temps non complet, à raison de 30 heures hebdomadaires, pour exercer ses fonctions au sein du centre social. Cet emploi sera pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière administrative
- De modifier ainsi le tableau des emplois,
- D'inscrire au budget les crédits correspondants

A 23 voix pour et 6 abstentions

Désignation d'un représentant de la ville au sein de Moselle Agence Technique

De désigner Monsieur BALLAND Eric en tant que représentant de la ville au sein de cette commission MATEC MOSELLE AGENCE TECHNIQUE

Le Maire,
Jean-Pierre LA VAULLÉE